

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21237 - 78ÈME ANNÉE

Gérald Darmanin n'a pas de solution.

Gérald Darmanin avait annoncé qu'avec 1500 policiers, il va rétablir l'autorité de l'Etat sur ce territoire qui est sous administration de la France depuis 180 ans. Il ne pouvait pas ignorer l'histoire.



Prenons une référence. En 1995, le premier ministre Balladur a instauré un visa d'entrée à Mayotte pour les habitants des îles voisines. Avec ce dispositif, l'Etat et les autorités locales devaient sécuriser le territoire. Au contraire, nous avons assisté à un dérapage incontrôlé.

Le nombre de personnes, en « situation illégale », reconduites à la frontière est passé de 6000, en 1995, à 25 380, en 2022. Durant ces 27 années, on note 2 pics, en 2010 et 2019, respectivement 26 405 et 27831. Ces reconduites massives et totalement illégales n'étaient possibles qu'avec un accord de tierce partie. Accuser les seuls « étrangers » de tous les maux ne

ne permet pas de pointer la chaîne des complicités. Qui peut croire que durant près de 30 ans, la France a été incapable de sécuriser une île de 376 km² ? Elle ne le souhaite pas.

En agissant de manière grossière, avec un arsenal répressif et une communication hors norme, Darmanin n'avait aucune envie de régler un problème très complexe. Finalement, il a sorti de l'oubli les actions cachées de la France coloniale vis à vis du jeune et fragile Etat voisin. En particulier, il est de notoriété publique que la France édite et contrôle toujours le Franc-Comorien (fc), discréditant l'indépendance de l'Union des Comores.

Le mercenaire français Bob Denard et consorts ont exécuté des dirigeants politiques comoriens, fomenté plusieurs coups d'Etat jusqu'à déporter, par avion français, un président légalement élu, Saïd Mohamed Djohar, à la villa du Préfet de la Réunion à Salazie ! En son absence, les autorités françaises géraient les dépenses du pays à coups de réquisitions du Trésor comorien, sans loi de finance légale. A ce moment-là, le visa Balladur était déjà appliqué.

La France manipule tout le monde et crée des désordres permanents entre La Réunion, Mayotte et les Comores qui sont les bases arrières de sa politique dans la

zone. Il faudra bien établir le fil d'un dialogue sincère, sur la base d'une analyse partagée.

Aujourd'hui, la population de l'archipel des Comores dépasse 1,3 million d'habitants dont un peu plus de 310 000 pour la seule Mayotte. La Réunion avec 870 000 habitants accueille déjà une bonne part des originaires de Mayotte (Insee. Juillet 2020). Quelle sera la perspective d'ensemble, d'ici 30 ans, sachant qu'on a déjà perdu 30 ans avec un visa caricatural ?

Cette tâche n'incombe pas à un ministre éphémère. Il doit bien exister des bonnes volontés et des personnes lucides dans les 3 entités ! Vous pouvez consulter 1) mes articles 23 et 24 janvier 2018 : Mayotte et La Réunion, bases de déstabilisation 2) Communiqué du PCR, samedi 22 avril 2023 : Poursuivez-les ! Tuez-les !

Ary YEE CHONG TCHI KAN

Deux défilés du 1er mai pour dire "non" à la réforme des retraites

Cette journée internationale des travailleurs aura été marquée par deux défilés à La Réunion, qui se placent dans la suite des nombreux rassemblements menés contre la réforme des retraites.



Les syndicats étaient unis pour défilé, et près de 2200 personnes étaient dans les cortèges, selon les données de la Préfecture. Munis de tambours, casseroles et marmites, ils scandé dans les rues de Saint-Denis et Saint-Pierre.

La mobilisation a été beaucoup plus importante que lors des manifestations précédentes. CGTR, CFTD, FO, FSU, UNSA, Solidaires, Saiper, CFTC, CFE-CGC, FGR, Unef, et Attac, tous réunis pour la première fois depuis 1968.

Selon la préfecture, 1 100 manifestants étaient dans le cortège à Saint-Denis, et selon les syndicats, ils étaient 3 000. Dès 9h, les premiers manifestants se sont rassemblés à Saint-Denis et à Saint-Pierre.



Vers 10h, à Saint-Denis, le cortège est parti du Jardin de l'Etat pour emprunter la rue de Paris et rejoindre la préfecture. Un pique-nique s'est ensuite tenu sur le Barachois, fermé à la circulation durant plusieurs heures.

Plusieurs personnalités politiques étaient aussi dans le cortège : Huguette Bello présidente de région, Philippe Naillet, député PS, Carole Delga, présidente de l'association des régions de France, Karine Lebon, députée, Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne. En visite dans l'île, Clémentine Autain, députée de la France Insoumise a défilé aux côtés du député Jean-Hugues Ratenon.

Cette dernière a déclaré qu'il s'agit d'un "1er mai historique qui se déroule dans un contexte particulier avec un président qui a décidé d'affronter son peuple, au lieu de le

représenter donc nous sommes dans une grave crise de régime". "C'est la fête du travail, il faut faire la fête, mais aussi créer toutes les conditions pour que Macron tombe", a ajouté Jean-Hugues Ratenon.

A Saint-Pierre, le départ s'est fait du boulevard Bank pour terminer sur le front de mer. Selon la préfecture, 1100 manifestants étaient aussi mobilisés. Selon les syndicats, ils étaient entre 2000 et 2500 à Saint-Pierre.

Tous unis pour protester contre la réforme des retraites. Reportage à Saint-Pierre, Lucas Gobalou délégué fédéral FO services publics, a expliqué que *"nous voyons qu'aujourd'hui, la mobilisation n'est pas affaiblie, donc l'objectif est de montrer notre détermination, on ne lâche rien sur ce combat et on demande au gouvernement le retrait de cette loi"*.

Syndicalistes, travailleurs et politiques étaient également dans le cortège à Saint-Pierre. Interrogé par Antenne Réunion, Elie Hoarau, ancien député PCR, *"cette manifestation montre que vraiment la volonté de changer de politique et faire une politique respectueuse des intérêts des travailleurs des plus faibles"*.

De son côté, Jean-Yves Hoarau, secrétaire général CFTC Santé, a estimé qu'*"il faut revaloriser les salaires bien sûr le premier mai c'est une fête symbolique mais on est là aussi pour dire symboliquement qu'on est toujours contre la réforme des retraites"*.

En effet, *"à l'heure où les droits sociaux sont de plus en plus menacés, après des semaines de grève contre la réforme, il était important que nous soyons tous là. Je suis contente de voir qu'il y a beaucoup de monde, les gens se battent pour leurs droits"*, a expliqué Émeline K/Bidi, députée de la 4e circonscription.

Pour Joël Dalleau, secrétaire général de la CFDT, *"ça reste toujours une contestation même si elle coïncide avec le 1er mai qui est un droit de travail pour les salariés. Je pense*

que cette manifestation marque encore une fois que nous sommes contre cette réforme".

Il ajoute au micro d'Antenne Réunion que la mobilisation ne va pas s'arrêter à là. *"On va continuer de sensibiliser nos adhérents, nos militants. Notre objectif c'est de défendre l'intérêt des salariés"*.





In tan d'lantante ? In tan d'pé ? Konte dossi, fyé pa tro !

Mézami, nou sitoiyin bannzil loséan indien ni yèmré bien noré in bone antante rantre nou. Lé vré noute listoir i amenn pa nou dann in shomin konmsa, galizé é toute. Pou kossa mi di sa ? Pars mi oi dovan mwinn koman bande pèp i lé, inn par raporte a l'ote, lé z'inn par raporte lé z'ot.

Nou mèm é lé zot, shakinn la konète son prop évolission : nou la demande départman donk rèst franssé, Moris épi son bande dépendanss la pran shomin l'indépendanss, konm Madégaskar, konm Sésèl, épi bann zil komor mé pou sète-la zot i koné koman lé shoz la vni konpliké.

Si tèlman ké noute l'avnir konm sète lé z'ot i pran pa forsséman in shomin la pé, in shomin l'antante, in shomin d'réspé lé z'inn pou lé zot. Konm lé shoz lé apré deviré, mi demande amwin é mwinn lé sirman pa toussèl, fasson k'i sava, koman ni sava gingn bate in l'antante pou la pèryode k'i vien.

Bien sir mi réklame konm d'ote in vré l'indyanosséani, avèk in vré l'antante rante bande pèp noute l'oséan indien mé fors - afors ni oi pa vréman lé shoz apré aranzé dann sanss mi souète. Souvan défoi mi oi

bande zéléman d'movèz antante pli for ké bande zéléman d'bone antante.

Pli pir, opliss i sava, opliss bande zéléman d'diskorde i aparète dann noute l'oséan indien. Si lé vré ké néna konm in éklèrssi koté shagoss épi d'lil moris, in pé partou mi oi galman la pé apré éloigné dann l'oséan indien.

Ni panss konm d'ote l'oséan indien i doizète in zone de pé, mé sanb pou mwinn sa i rolè pliss d'in linkantasson ké d'inn réal-politik. Ni vé la pé, mé konbien lé paré pou alime la guèr é partikilyèrman kan ni rogarde par koté l'amérik k'i oi La chine konm in l'ènni é ki rode solman détourn l'Inde pou gingn zalyé anti-shinoi.

Opliss i sava, opliss se l'èspri d'agréssion i devlope dann noute l'oséan indien. Ziskakan ? ziska ké la rézon i pran la plass la foli. Ni pé di, ni pé kroir, ni pé espéré, mé sépa si lé bien réaliste kroir in n'afèr konmsqa.

A bon antandèr salu.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433